



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# **MESURES DE SOUTIEN AUX SOUS-TRAITANTS AUTOMOBILE**

Avril 2022

# 1

## ● Accompagnement individuel et soutien à l'investissement

### 1.1. Dispositifs d'accompagnement individuel pour la diversification, la compétitivité et la trésorerie

Offre d'accompagnement individuel avec l'appui de consultants spécialisés sur plusieurs thématiques : diversification, amélioration de la performance opérationnelle, renforcement de la trésorerie et appui-conseil.

### 1.2. AAP « Projets de diversification des sous-traitants de filière automobile »

Soutien aux investissements industriels pour permettre de se diversifier en se positionnant sur des technologies d'avenir de l'automobile, ou hors automobile.

### 1.3. Fonds Avenir Automobile 2

Fonds visant à investir au capital (*via* fonds propres ou quasi fonds propres) des sous-traitants automobile.

### 1.4. AAP « CORAM 2022 »

Soutien à l'innovation en cohérence avec la feuille de route technologique de la filière du Comité d'Orientation pour la Recherche Automobile et Mobilité.

# 2.

## Accompagnement des salariés, formation et reconversion

### 2.1. Fonds national de l'emploi – formation

Prise en charge de coûts de formation des entreprises en activité partielle et des entreprises en difficulté, en mutation et/ou en reprise d'activité pour former leurs salariés et ainsi accompagner la sortie de crise.

### 2.2. Transitions Collectives

Prise en charge de coûts de formation dans le but d'accéder à un métier porteur (métiers émergents ou métiers en tension) dans le bassin de vie pour anticiper les mutations économiques.

### 2.3. Aides exceptionnelles à l'alternance

Aides exceptionnelles destinées aux entreprises embauchant en contrat d'alternance (contrat d'apprentissage, de professionnalisation et promotion et reconversion par alternance).

### 2.4. PROA - promotion et reconversion par alternance

Obtention d'une certification professionnelle à l'issue d'une formation en alternance, visant un changement de métier ou une promotion sociale.

# 3.

## Accompagnement RH des entreprises, aides au recrutement et au maintien de l'activité

### 3.1. Activité partielle

Allocation visant à aider l'employeur à payer les indemnités versées aux salariés pour les heures non travaillées.

### 3.2. Activité partielle de longue durée (APLD)

Allocation AP pour un employeur confronté à une réduction durable de son activité.

### 3.3. Prestations de conseil en RH

Financement partiel d'une prestation de conseil RH pour un accompagnement personnalisé et opérationnel sur les questions RH, en articulation avec la stratégie de développement économique.

### 3.4. Volontariat territorial en entreprise « Vert »

Aide pour le recrutement de jeunes en alternance ou de jeunes diplômés embauchés pour une mission ou un projet de développement structurant pour la transition énergétique et écologique de l'entreprise.

### 3.5. EDEC (Engagement de développement de l'emploi et des compétences)

Les EDEC permettent de conduire notamment des actions de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences tant au niveau d'une branche que d'un territoire.

# 4.

## Fonds d'accompagnement et de reconversion et d'ajustement à la mondialisation des salariés

### 4.1. Fonds exceptionnel d'accompagnement et de reconversion des salariés

Financement d'actions de reconversion professionnelle et d'accompagnement des salariés licenciés pour motif économique.

### 4.2. Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM)

Aides au retour à l'emploi pour les salariés licenciés *via* un plan de restructuration.